

Février 2017 | Vol. 15 N° 1

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

la Semaine
de
relâche

Liste des
activités

Détails à la page 19-20



Journées de la
persévérance
scolaire

13 au 17 février

Détails à la page 23



Aimez-nous sur

facebook

www.st-jacques.org

SOMMAIRE

LE **Jacobin**

Février 2017 | Volume 15 N° 1

Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3 à 10
- Séances du conseil 2017 11
- Programme triennal d'immobilisation 11-12
- Budget 2017 13

Urbanisme et réglementation

- Maître Charles D. St-Georges 14
- Recrutement - Comité consultatif d'urbanisme 14

Municipalité de Saint-Jacques

- Élection municipale 2017 15
- Les fleurons du Québec 16

Loisirs et culture

- Défi santé 5-10-30 17
- Recrutement – Programmation des loisirs 17
- Recrutement – Comité de la Fête nationale 17
- Plaisirs d'hiver 18
- Sports de glace au parc Aimé-Piette 18
- Comptoir de prêt d'équipement 18
- Activités de la Semaine de relâche 19-20
- Skiez à planche 21
- Association de soccer de la Nouvelle-Acadie 21
- Les journées de la persévérance scolaire 23
- Centre multiservice des samares 23

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Horaire régulier 24
- Exposition des œuvres de Daniel Lamarre et ses élèves 24
- Heure du conte avec Eveline 24
- Soirée Coups de cœur 24
- Nouveautés 24

Des nouvelles de vos organismes

- Centre d'Action Bénévole de Montcalm 25
- Société d'horticulture et d'écologie de la Nouvelle-Acadie 26
- FADOQ 26

Information

- Rappel de la réglementation en période hivernale 27
- Rejet dans les égouts 27
- Calendrier 2017 de collecte des matières résiduelles 28

| | |
|-------------------------|------------------------------------------------------------|
| Page couverture | Semaine de relâche Journée de la persévérance scolaire |
| Réalisation | Municipalité de Saint-Jacques |
| Graphisme et impression | Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard |
| Distribution | Postes Canada |
| Parution | Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an. |
| Tirage | 1 950 exemplaires |

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES

Lundi 6 février | 19 h

Lundi 6 mars | 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire* : Lundi 8 h à 16 h, mardi 8 h à 16 h 30, mercredi 8 h à 16 h 30, jeudi 8 h à 18 h, vendredi 8 h à 12 h. *Fermé de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 1 800 567-9372

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges, inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs

Vincent Grenier, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service des communications

Karine Vézina, agente de communication et adjointe au Service de l'urbanisme
450 839-3671, poste 7661 | communication@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
directrice des finances
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

JoAnie Buisson
technicienne pour le Service culturel
Tél. : 450 831-2296
biblio@st-jacques.org

Jeanne Contant
préposée aux prêts
Tél. : 450 831-2296

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 7 novembre 2016

BILAN DES DÉCISIONS

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour le mois d'octobre soient définis comme suit :

| | |
|------------------------------------------|---------------|
| Comptes payés – Octobre 2016 | 233 006,26 \$ |
| Comptes payés – Accès D | 30 078,63 \$ |
| Dépenses approuvées au 3 octobre 2016 | 168 860,13 \$ |
| Compte à payer | 75 739,78 \$ |

**Total des déboursés
Octobre 2016** **507 684,80 \$**

ADMINISTRATION

Dépôt de la situation financière 2016

Il est adopté à l'unanimité que le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Jacques pour l'année 2016 soit accepté.

Résiliation complète de l'objet des règlements (annulation de plusieurs soldes résiduaire)

Il est adopté à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Jacques demande au MAMOT d'annuler dans ses registres les soldes résiduaire des règlements concernés.

Participation au « Banquet divin » du comité de conservation du patrimoine de la Fabrique Notre-Dame-de-l'Acadie

Il est adopté à l'unanimité de procéder à l'achat de dix (10) billets pour le « Banquet divin ».

Renouvellement du contrat avec Inspecteur canin inc. pour la surveillance des chiens sur le territoire

Il est adopté à l'unanimité de renouveler l'entente du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Facture de l'Inspecteur canin inc. pour le recensement des chiens

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 10 887,52 \$ pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

Demande d'aide financière du Centre d'hébergement Saint-Jacques pour le dépouillement d'arbre de Noël

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 100 \$ au Centre d'hébergement Saint-Jacques.

Honoraires professionnels à Marceau Soucy Boudreau Avocats

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 4 061,39 \$ à Marceau Soucy Boudreau Avocats pour les services rendus.

Renouvellement des licences antivirus de PG Solutions

Il est adopté à l'unanimité d'accepter l'offre de service de PG Solutions pour l'antivirus Bitdefender Endpoint Cloud Serveur au coût de 1 233 \$ (plus taxes applicables) valide pour trois (3) ans, soit jusqu'en novembre 2019.

Taux d'intérêt pour les arrérages de taxes

Il est adopté à l'unanimité que le taux d'arrérages de taxes soit fixé à 15 % pour l'année 2017.



Résumé de la séance ordinaire
du 7 novembre 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

BILAN DES DÉCISIONS

Renouvellement de l'adhésion à l'écocentre

Il est adopté à l'unanimité de renouveler l'adhésion à l'écocentre de Sainte-Julienne pour l'année 2017.

Divulgarion des intérêts pécuniaires des membres du conseil selon l'article 358 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités

La directrice générale informe le conseil qu'elle a reçu la divulgation des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil municipal.

Ajustement du règlement numéro 116-2004 pour la taxation des années 2017-2021

Il est adopté à l'unanimité d'accepter d'apporter la correction pour la taxation des années 2017 à 2021 en appliquant un crédit de 8 257,40 \$ chaque année au règlement numéro 116-2004.

Entente pour les services juridiques du cabinet Bélanger Sauvé

Il est adopté à l'unanimité que la Municipalité retienne la proposition du cabinet Bélanger Sauvé de Joliette pour les services juridiques.

Approbation du calendrier des collectes des matières résiduelles pour l'année 2017

Il est adopté à l'unanimité d'accepter le calendrier proposé par EBI Environnement inc.

Demande d'aide financière du Club Fadoq

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 300 \$ au Club Fadoq pour leur participation aux Jeux Fadoq provinciaux.

Dépôt du registre public des déclarations faites par un membre du conseil

En vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, une liste préparée par la directrice

générale est déposée au conseil dans laquelle il est déclaré que pour l'année 2016, aucun don ou marque d'hospitalité ou tout autre avantage d'une valeur qui excède 200 \$ n'a été reçu par un membre du conseil.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Acceptation du certificat sur la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement numéro 015-2016

Il est adopté à l'unanimité que le règlement numéro 015-2016, pour pourvoir à la réfection des infrastructures de la rue Bro, est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Résultat de l'appel d'offres pour l'étude géotechnique

Travaux de réfection de la rue Dupuis

Il est adopté à l'unanimité d'accepter le plus bas soumissionnaire conforme et de mandater Solmatech inc. à procéder à l'étude géotechnique dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Honoraires professionnels à Les Services exp inc.

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 1 000 \$ (plus taxes applicables) à Les Services exp inc. pour la préparation de l'étude préparatoire et du mandat de l'étude géotechnique dans le cadre des travaux de réfection des infrastructures de la rue Dupuis.

Facture de Forestier ASL pour le déchiquetage des branches

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 2 925 \$ (plus taxes applicables) à Forestier ASL pour les travaux de déchiquetage des branches qui ont eu lieu sur le territoire.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 7 novembre 2016

BILAN DES DÉCISIONS

Certificat de paiement numéro 3 à Terrassement BLR inc.

Il est adopté à l'unanimité d'accepter la recommandation de Beaudoin Hurens et de verser la somme de 8 690,90 \$ (incluant les taxes) à Terrassement BLR inc. à titre de certificat de paiement numéro 3 (acceptation finale) pour les travaux de réfection du ponceau de la rue Sainte-Anne.

Honoraires professionnels à Solmatech inc.

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 2 985 \$ (plus taxes applicables) à Solmatech inc. pour le contrôle des matériaux dans le cadre des travaux de pavage du chemin Mireault (2^e partie).

Mandat à Beaudoin Hurens

Il est adopté à l'unanimité d'accepter la proposition d'honoraires professionnels d'une somme de 9 300 \$ (plus taxes applicables) et de mandater Beaudoin Hurens pour la demande de subvention et la préparation de l'addenda au plan d'intervention dans le cadre de la réfection des rues Bro et Saint-Joseph

Affectation de la dépense des travaux de pavage du chemin Mireault (2^e partie) au surplus accumulé de la Municipalité

Il est adopté à l'unanimité d'affecter la somme de 136 678,73 \$ au surplus accumulé afin de couvrir l'excédent de la facture pour les travaux de pavage sur le chemin Mireault (2^e partie).

Mandat à Gagnon, Cantin, Lachapelle et Associés pour la préparation des servitudes pour les rues Laurin et des Mésanges

Il est adopté à l'unanimité de mandater Me Lucie D. Lord à procéder à la préparation des documents nécessaires aux servitudes pour Bell Canada et Hydro-Québec sur les rues Laurin et des Mésanges.

Facture de Eau Fil des Saisons Horticulteurs

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 7 412 \$ (plus taxes applicables) à Eau Fil des Saisons Horticulteurs pour l'entretien des fleurs et arbustes pour la saison estivale 2016.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Demande à la Sûreté du Québec

Il est adopté à l'unanimité de demander à la Sûreté du Québec de ne pas appliquer l'article 23 (stationnement d'hiver) du règlement numéro 001-2016 pour les 24, 25, 26 et 31 décembre 2016 et 1^{er} et 2 janvier 2017.

HYGIÈNE DU MILIEU

Demande de branchement aux services publics

Il est adopté à l'unanimité que la demande de raccordement pour le 235-237, rue Saint-Jacques soit acceptée.

Remplacement de l'analyseur de chlore en continu

Il est adopté à l'unanimité de procéder à l'achat d'un analyseur de chlore en continu pour une somme de 6 500 \$ (plus taxes applicables) pour la station de traitement des eaux usées.

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 4 500 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour l'accompagnement à la demande de subvention pour la réfection de la conduite d'amenée (aqueduc) et du réservoir d'eau potable.



Résumé de la séance ordinaire
du 7 novembre 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL

BILAN DES DÉCISIONS

Résultat des soumissions pour la rénovation du système de traitement des boues à la station de traitement des eaux usées

Il est adopté à l'unanimité d'accepter la recommandation de Beaudoin Hurens et d'accorder le mandat à Norclair inc. pour une somme de 1 429 007 \$ (incluant les taxes).

URBANISME

Demande d'aide financière de la Fabrique Notre-Dame-de-l'Acadie

Il est adopté à l'unanimité d'accepter de verser la somme de 10 000 \$ à la Fabrique Notre-Dame-de-l'Acadie, à titre de subvention dans le cadre du Programme de revitalisation pour le plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) pour les travaux réalisés au 102-104, rue Saint-Jacques.

Demande de dérogation mineure

Il est adopté à l'unanimité de refuser la demande de dérogation mineure portant sur le lot 3 024 874 situé sur la rue Bro.

Demande de permis

Il est adopté à l'unanimité d'accepter de délivrer un permis à 9329-7554 Québec inc. pour l'installation d'enseignes sur les murs du bâtiment, d'une enseigne de rue sur poteau et d'une enseigne « High Rise » sur poteau.

Renouvellement d'adhésion à la COMBEQ

Il est adopté à l'unanimité de renouveler l'adhésion à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour une somme de 350 \$ (plus taxes applicables) pour l'année 2017.

LOISIRS ET CULTURE

Certificat de paiement numéro 3 à Les Constructions Ghyslain Tessiers inc.

Il est adopté à l'unanimité d'accepter la recommandation de Hétu-Bellehumeur architectes inc. et de verser la somme de 50 304,03 \$ (incluant les taxes) à Les Constructions Ghyslain Tessier inc. à titre de certificat de paiement numéro 3 pour les travaux exécutés à la Maison du folklore.

Embauche d'une surveillante pour les patinoires et les sorties de ski pour la saison 2016-2017

Il est adopté à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Éliane Nadeau à titre de surveillante.

Honoraires professionnels à Hétu-Bellehumeur architectes inc.

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 700 \$ (plus taxes applicables) à Hétu-Bellehumeur architectes inc. pour la surveillance des travaux de rénovation de la Maison du folklore.

Honoraires professionnels à Charland Dubé Robillard Experts-Conseils inc.

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 1 500 \$ (plus taxes applicables) à Charland Dubé Robillard Experts-Conseils inc. pour les services pendant les travaux de rénovation de la Maison du folklore.

Facture de l'Association hockey mineur Joliette-Crabtree pour 2016-2017

Il est adopté à l'unanimité de verser la somme de 12 890 \$ à l'Association de hockey mineur Joliette-Crabtree pour l'inscription des 14 joueurs de hockey mineur.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 7 novembre 2016

BILAN DES DÉCISIONS

Réinscription annuelle des membres au Réseau BIBLIO

Il est adopté à l'unanimité d'accepter le renouvellement au Réseau BIBLIO.

VARIA

Nomination d'un représentant pour l'Office municipal d'habitation (OMH)

Il est adopté à l'unanimité que monsieur Claude Mercier soit nommé pour représenter la Municipalité de Saint-Jacques sur le comité de transition de l'OMH de Saint-Jacques.

Résumé de la séance ordinaire du 5 décembre 2016

Approbation des comptes

Il est résolu à l'unanimité que les listes des comptes soient acceptées et que les déboursés effectués par la Municipalité pour le mois de novembre soient définis comme suit :

| | |
|------------------------------------|---------------|
| Comptes payés – Novembre 2016 | 433 020,77 \$ |
| Comptes payés – Accès D | 45 881,45 \$ |
| Dépenses approuvées au 7 nov. 2016 | 119 892,67 \$ |
| Compte à payer | 88 251,88 \$ |

**Total des déboursés
Novembre 2016** **687 046,77 \$**

ADMINISTRATION

Renouvellement d'adhésion à la FQM

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 538,14 \$ (plus taxes applicables) à la Fédération québécoise des municipalités pour l'année 2017.

Renouvellement d'abonnement au RIMQ

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 500 \$ (plus taxes applicables) au Réseau d'Information Municipale du Québec pour le renouvellement d'abonnement pour l'année 2017.

Renouvellement d'adhésion à Québec Municipal pour l'année 2017

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 500 \$ (plus taxes applicables) à Québec Municipal pour le renouvellement d'adhésion pour l'année 2017.

Demande d'aide financière du Groupe Entraide et Amitié Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 250 \$ au Groupe d'Entraide et d'Amitié Saint-Jacques à titre de contribution pour l'année 2016.

Honoraires professionnels à Marceau Soucy Boudreau Avocats

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 814,54 \$ (plus taxes applicables) à Marceau Soucy Boudreau Avocats pour les services rendus.

Mandat aux conseillers juridiques pour les dossiers d'arrérages de taxes 2014-2015 et 2016

Il est résolu à l'unanimité de procéder au recouvrement des sommes dues par l'intermédiaire des conseillers juridiques de la Municipalité de Saint-Jacques.

Participation au spectacle-bénéfice au profit de Centraide au Complexe JC Perreault

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de trente (30) billets.

BILAN DES DÉCISIONS

Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien informatique avec PG Solutions pour l'année 2017

Il est résolu à l'unanimité de renouveler les divers contrats d'entretien et de soutien avec PG Solutions pour une somme de 26 503,95 \$ (plus taxes applicables).

Proposition pour des paniers suspendus

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Pépinière Montcalm d'une somme de 6 086,50 \$ pour 70 paniers suspendus.

Crédit sur la facturation de location de terre pour 2015

Il est résolu à l'unanimité de créditer une somme de 700 \$ à monsieur Claude Jolicoeur sur la location de terre pour 2015.

Achat de décorations de Noël

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la commande de décorations de Noël d'une somme de 4 211,57 \$ (plus taxes applicables) de Leblanc Illuminations-Canada.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 325 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour l'addenda au plan d'intervention 2016 et l'accompagnement à la demande de subvention pour la réfection des rues Bro et Saint-Joseph.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 450 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour l'étude de faisabilité et l'estimation budgétaire pour la réfection de la rue Saint-Joseph.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 12 698 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour la préparation des plans et devis et la préparation de l'estimation budgétaire pour la réfection de la rue Bro.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 5 419 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour la préparation d'une étude d'avant-projet pour la réfection de la rue Dupuis.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 053,50 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour le soutien technique et la supervision de différents projets sur la rue Saint-Jacques.

Certificat de paiement numéro 2 à Généreux Construction inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de Beaudoin Hurens et de verser la somme de 5 433,44 \$ (incluant les taxes) à Généreux Construction inc. à titre de certificat de paiement numéro 2 (acceptation finale) pour la construction d'un stationnement municipal au Centre culturel du Vieux-Collège.

Honoraires professionnels à Solmatech inc.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 2 335 \$ (plus taxes applicables) à Solmatech inc. pour le contrôle des matériaux relativement à la réfection du chemin Mireault (2^e partie).

Résultat de l'appel d'offres sur invitation pour l'inspection télévisée par caméra tractée des conduites d'égout sanitaire de la rue Saint-Joseph

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre d'ABC Environnement inc. d'une somme de 6 248 \$ (plus taxes applicables).



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 5 décembre 2016

BILAN DES DÉCISIONS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Honoraires professionnels à Les Entreprises Michel Maillé

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 843,70 \$ (plus taxes applicables) pour le suivi, l'inspection et le rapport final de l'unité de secours du Service de sécurité incendie de Saint-Jacques.

Demande d'aide financière du Club social des pompiers

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 3 000 \$ au Club social des pompiers de Saint-Jacques à titre d'aide financière pour l'année 2017.

HYGIÈNE DU MILIEU

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 4 500 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour l'accompagnement à la demande de subvention pour le remplacement de la conduite d'amenée (aqueduc) et la réfection du réservoir d'eau potable.

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 1 500 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour le volet de l'analyse et la recommandation et des plans et devis pour la construction relativement aux travaux de rénovation du système de traitement des boues à la station de traitement des eaux usées.

Offre de service de Contrôles AC pour l'entretien mécanique du système de ventilation

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service d'une somme de 1 458,95 \$ (plus taxes applicables) et de mandater Contrôles AC pour l'entretien mécanique du système de ventilation de la station de traitement de l'eau potable.

LOISIRS

Cotisation à l'Association québécoise du loisir municipal

Il est résolu à l'unanimité de verser la somme de 328,88 \$ (plus taxes applicables) à l'Association québécoise du loisir municipal pour la cotisation de l'année 2017.

Certificat de paiement numéro 4 à Les Constructions Ghyslain Tessier inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de Héту-Bellehumeur architectes inc. et de verser la somme de 17 526,82 \$ (incluant les taxes) à Les Constructions Ghyslain Tessier inc. à titre de certificat de paiement numéro 4 pour la réfection de la Maison du folklore.

Mandat à Charland Dubé Robillard Experts-Conseils inc.

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition d'honoraires professionnels d'une somme de 3 800 \$ (plus taxes applicables) et de mandater Charland Dubé Robillard Experts-Conseils inc. pour l'étude budgétaire mécanique et électricité pour l'implantation d'un musée acadien au 98, rue Saint-Jacques.

Contrat d'engagement relatif au Programme intermunicipalités 2017 de l'Association Québec-France

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la signature d'un contrat d'engagement relativement à l'embauche d'un candidat français dans le cadre du Programme intermunicipalités 2017 de l'Association Québec-France.



BILAN DES DÉCISIONS

Résumé de la séance d'ajournement du 7 décembre 2016

ADMINISTRATION

Acceptation de l'offre d'emprunt par billets pour le financement du règlement numéro 294-2015

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité accepte l'offre qui lui est faite de Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets d'une somme de 275 000 \$ en vertu du règlement numéro 294-2015 (achat d'une unité de secours pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques).

Affectation des dépenses excédentaires du règlement numéro 294-2015

Il est résolu à l'unanimité d'accepter que les dépenses excédentaires du règlement numéro 294-2015 soient affectées au budget courant de l'année 2016.

LOISIRS

Tarifs pour les sorties « Skiez à planche »

Il est résolu à l'unanimité que les tarifs soient de 27 \$ pour un billet seulement, de 10 \$ pour le transport seulement et de 35 \$ pour un billet et le transport en autobus (aller-retour) pour les sorties « Skiez à planche » de l'hiver 2017.

Résumé de la séance spéciale du budget du 14 décembre 2017

ADMINISTRATION

Rôle de perception – Publication du sommaire du budget 2017

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le rôle de perception en incluant les taxes de compensation aqueduc, égout, ordure et de taxes spéciales décrétées par règlement.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :
<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles, sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Calendrier des séances du conseil pour l'année 2017

Les séances ordinaires du conseil pour l'année 2017 auront lieu à 19 h, à la salle du conseil de la mairie de Saint-Jacques située au 16, rue Maréchal à Saint-Jacques, selon le calendrier suivant :

- Lundi 9 janvier
- Lundi 6 février
- Lundi 6 mars
- Lundi 3 avril
- Lundi 1^{er} mai
- Lundi 5 juin
- Lundi 3 juillet
- Lundi 7 août
- Mardi 5 septembre
- Lundi 2 octobre
- Lundi 6 novembre
- Lundi 4 décembre
- Mercredi 13 décembre 2017
(adoption du budget)



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION | 2017

ADMINISTRATION

| | |
|----------------------------|--------------|
| Informatique - équipements | 10 000,00 \$ |
|----------------------------|--------------|

VOIRIE

| | |
|-------------------|---------------|
| Pavage | 250 000,00 \$ |
| Mobilier urbain | 10 000,00 \$ |
| Boîte de tranchée | 20 000,00 \$ |
| Borne électrique | 6 500,00 \$ |

HYGIÈNE DU MILIEU

| | |
|--------------------------------------------------------------|-----------------|
| Projet rue Dupuis (TECQ) | 1 421 000,00 \$ |
| Projet rue Bro (Règlement numéro 015-2016) | 1 049 000,00 \$ |
| Réfection de l'usine d'épuration (Règlement numéro 288-2015) | 1 329 000,00 \$ |
| Génératrice puits numéro 1 et 2 | 60 000,00 \$ |

SÉCURITÉ PUBLIQUE

| | |
|-----------------------------------------------------|-----------------|
| Cisaille – Service de sécurité incendie | 15 000,00 \$ |
| Réfection de la caserne (Règlement numéro 009-2016) | 1 183 000,00 \$ |

AMÉNAGEMENT

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Enseigne - Carrefour giratoire | 20 000,00 \$ |
| Enseigne numérique | 20 000,00 \$ |

TOTAL : **5 393 500,00 \$**



LE CONSEIL MUNICIPAL

2018

ADMINISTRATION

| | |
|----------------------------|--------------|
| Informatique - équipements | 15 000,00 \$ |
|----------------------------|--------------|

VOIRIE

| | |
|-------------------------------------------------|-----------------|
| Pavage | 275 000,00 \$ |
| Réfection et aménagement de la rue Saint-Joseph | 2 274 000,00 \$ |

HYGIÈNE DU MILIEU

| | |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Aqueduc (conduite d'amenée) rang Saint-Jacques (Règlement numéro 016-2016) | 14 000 000,00 \$ |
|----------------------------------------------------------------------------|------------------|

PARC ET TERRAIN DE JEUX

| | |
|--------------------------|---------------|
| Projet toiture patinoire | 150 000,00 \$ |
| Achat module 0 à 5 ans | 15 000,00 \$ |

| | |
|----------------|-------------------------|
| TOTAL : | 16 729 000,00 \$ |
|----------------|-------------------------|

2019

ADMINISTRATION

| | |
|----------------------------|--------------|
| Informatique - équipements | 15 000,00 \$ |
|----------------------------|--------------|

VOIRIE

| | |
|-----------------|---------------|
| Pavage | 275 000,00 \$ |
| Mobilier urbain | 10 000,00 \$ |

HYGIÈNE DU MILIEU

| | |
|-----------------------------------------------|---------------|
| Réfection du Centre Culturel du Vieux-Collège | 500 000,00 \$ |
|-----------------------------------------------|---------------|

PARC ET TERRAIN DE JEUX

| | |
|----------------------|--------------|
| Achat module de jeux | 20 000,00 \$ |
|----------------------|--------------|

| | |
|----------------|----------------------|
| TOTAL : | 820 000,00 \$ |
|----------------|----------------------|



LE CONSEIL MUNICIPAL

BUDGET 2017
Adopté le 14 décembre 2016

REVENUS

| | |
|-----------------------------------------------------|------------------------|
| TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE | 3 584 209,00 \$ |
| TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX | 770 000,00 \$ |
| PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES | 170 000,00 \$ |
| SERVICES AUX ORGANISMES MUNICIPAUX | 58 100,00 \$ |
| AUTRES (licences-permis-amendes et pénalités) | 294 336,00 \$ |
| AUTRES SERVICES (loyers, intérêts et divers) | 102 500,00 \$ |
| TRANSFERTS INCONDITIONNELS (Gouvernement du Québec) | |
| TRANSFERTS CONDITIONNELS (Gouvernement du Québec) | 218 167,00 \$ |
| REMBOURSEMENT FONDS DE ROULEMENT | -122 298,00 \$ |
| AFFECTATION DE SURPLUS | 85 000,00 \$ |
| TOTAL DES REVENUS | 5 160 014,00 \$ |

DÉPENSES

| | |
|-----------------------------------------------------|------------------------|
| ADMINISTRATION GÉNÉRALE | 1 096 833,00 \$ |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE | 688 335,00 \$ |
| TRANSPORT | 1 162 434,00 \$ |
| HYGIÈNE DU MILIEU | 1 147 204,00 \$ |
| SANTÉ ET BIEN-ÊTRE | 26 500,00 \$ |
| AMÉNAGEMENT - URBANISME - DÉVELOPPEMENT | 253 475,00 \$ |
| LOISIRS ET CULTURE | 660 960,00 \$ |
| SERVICE DE LA DETTE : · Remboursement capital | 408 151,00 \$ |
| · Remboursement intérêt | 221 244,00 \$ |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | 271 500,00 \$ |
| CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES (amortissement) | -776 622,00 \$ |
| TOTAL DES DÉPENSES | 5 160 014,00 \$ |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Évaluation imposable totale | 421 713 300,00 \$ |
| Évaluation non imposable | 38 358 200,00 \$ |
| Évaluation des immeubles non résidentiels | 29 123 066,00 \$ |
| Pourcentage du niveau du rôle d'évaluation par rapport à la valeur réelle | 100 % |
| Facteur comparatif | 1,00 |

TAUX DES TAXES 2017

| | |
|--------------------------------------------|-------------------|
| Taux de la taxe foncière - résiduelle | 0.72 \$ du 100 \$ |
| Taux de la taxe foncière - non résidentiel | 1.03 \$ du 100 \$ |

Tarifcation pour services municipaux - Résidentielle

| | | |
|-------------------------|----------|-----------------|
| Eau | générale | 125,00 \$/unité |
| | Réserve | 45,00 \$ /unité |
| | piscine | 45,00 \$/unité |
| Égout | | 160,00 \$/unité |
| Matières résiduelles | | 135,00 \$/unité |
| Recyclage-environnement | | 35,00 \$/unité |

URBANISME & RÉGLEMENTATION

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

... RECRUTEMENT ...

La Municipalité de Saint-Jacques est à la recherche de citoyens engagés pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme. Le mandat de ce comité est d'étudier et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction. Il formule également des avis sur les demandes de dérogations mineures.

C'est l'occasion de vous impliquer dans votre communauté et de faire entendre votre voix!

Pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer avec Monsieur Charles D. St-Georges au Service de l'urbanisme au 450 839-3671, poste 7660 ou encore par courriel au urbanisme@st-jacques.org.



Félicitations monsieur St-Georges!

Le conseil municipal ainsi que toute l'équipe de la Municipalité de Saint-Jacques désirent féliciter monsieur Charles D. St-Georges, inspecteur municipal, qui a passé avec succès les examens de l'Ordre des urbanistes du Québec en novembre dernier.

Nomination

Madame Annie Jolicoeur, technicienne comptable pour la Municipalité de Saint-Jacques depuis 2015, a été promue au titre de directrice des finances en janvier dernier. Félicitations!

Le conseil municipal ainsi que toute l'équipe de la Municipalité de Saint-Jacques souhaitent à madame Jolicoeur beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions!





SAINT-JACQUES

ÉLECTION MUNICIPALE 2017 RAPPEL À LA POPULATION

Lors de l'envoi de votre compte de taxes, vous recevrez également un formulaire qui s'adresse **seulement aux propriétaires et copropriétaires indivis d'un immeuble sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques, mais qui n'y sont pas résidents**. Ce formulaire permet aux propriétaires et copropriétaires indivis d'immeuble de s'inscrire sur la liste électorale pour l'élection générale qui aura lieu le 5 novembre 2017.

Tel que stipulé à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités :

Le président d'élection doit, avant le 1^{er} septembre de l'année civile où doit avoir lieu une élection générale, faire parvenir à chaque propriétaire d'immeuble non déjà inscrit un avis qui mentionne son droit d'être inscrit sur la liste électorale et qui indique les règles relatives à son inscription. Cet avis comprend les mentions qui doivent apparaître dans l'avis public prévu à l'article 56 et est accompagné d'un formulaire de demande d'inscription et d'un formulaire de procuration.

Voici l'en-tête dudit formulaire à compléter pour les personnes concernées :

| | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------|
| Avis aux propriétaires uniques et aux copropriétaires indivis d'un immeuble | | |
| Municipalité / Municipalité régionale de comté (MRC) ¹ | Scrutin du | |
| | année | mois |
| Je, _____ | jour | , avise : |
| Président d'élection | | |

- ⇒ **les propriétaires uniques d'un immeuble** qui ne sont pas domiciliés sur le territoire de la municipalité ou de la MRC, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste électorale pour l'élection générale s'ils respectent les conditions suivantes :
- ET
- ⇒ **les copropriétaires indivis d'un immeuble** qui ne sont pas domiciliés sur le territoire de la municipalité ou de la MRC et qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste électorale comme propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, qu'ils peuvent être inscrits sur la liste électorale pour l'élection générale s'ils respectent les conditions suivantes :

Si vous êtes résident permanent et propriétaire ou copropriétaire indivis d'un immeuble sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques, ne tenez pas compte du formulaire joint à votre compte de taxes 2017, car vous êtes automatiquement inscrits à la liste électorale.

Merci pour votre compréhension!

La Municipalité de Saint-Jacques GAGNE UN FLEURON!



En août 2016, quand le classificateur Pierre Trudel est venu réévaluer le territoire de Saint-Jacques pour le compte des Fleurons du Québec, nous en avons obtenu un quatrième. Ce fleuron supplémentaire souligne l'excellence du travail effectué par tous les intervenants en horticulture dans notre Municipalité, mais surtout par l'effort des citoyens, des commerces et de la Municipalité pour embellir les lieux dans lesquels nous vivons.

Les critères d'évaluation tiennent compte des entités municipales, institutionnelles, résidentielles, industrielles et commerciales ainsi que des initiatives communautaires et du développement durable. Nous pouvons être fiers de nous à bien des égards, car nous nous sommes améliorés dans tous ces domaines.

Il ne reste qu'un fleuron à gagner pour que nous devenions "membres sélects" de la plus haute distinction en horticulture ornementale au Québec. Il n'y a présentement que 4 municipalités qui ont obtenu ces 5 fleurons. Nous avons 3 ans pour y arriver.

Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour embellir Saint-Jacques. Un merci particulier à Alain Brisebois qui travaille bénévolement dans l'ombre. Il fleurit depuis plusieurs années le devant de l'église et le travail exceptionnel qu'il fait au parc des Cultures nous a valu le "coup de cœur" de monsieur Trudel.



Dès que vous aurez remisé vos pelles, sortez les gants de jardinage, les râteaux et les pioches et continuez à embellir Saint-Jacques!

Micheline Beausoleil
pour le comité d'embellissement
de Saint-Jacques.

*De gauche à droite :
François Perreault, Lorraine Bourgeois, Isabelle Marsolais, Micheline Beausoleil, Robert de Bellefeuille et Pierre La Salle.*



LOISIRS & CULTURE

**TOUT LE QUÉBEC
SE MET AU DÉFI,
ET VOUS ?**

Défi Santé

Du 30 mars au 10 mai, Anais Favron vous invite à relever le Défi Santé, le rendez-vous annuel pour mettre sa santé en priorité! Pendant 6 semaines, posez des gestes simples pour atteindre 3 objectifs :

- **Objectif 5** : manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour
- **Objectif 30** : bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60 !
- **Objectif Équilibre** : favoriser son sommeil chaque jour

Trucs, recettes, vidéos, défis amusants et prix à gagner vous attendent. Un coup de pouce motivant !

En solo, en famille ou en équipe : inscrivez-vous dès maintenant à DefiSante.ca.

RECRUTEMENT Programmation des loisirs

Êtes-vous un travailleur autonome ou une entreprise dans le domaine des loisirs, des arts, du sport ou de l'exercice physique?

La Municipalité de Saint-Jacques est à la recherche de professionnels passionnés par leur métier pour développer davantage l'offre d'activités aux citoyens.

Que cela soit pour démarrer une équipe de soccer ou offrir des cours de musique, le technicien en loisirs souhaite rencontrer et discuter avec toutes les personnes intéressées à offrir leur service.

Communiquez avec monsieur Vincent Grenier, technicien en loisirs

loisir@st-jacques.org ou au
450 839-3671, poste 7670

RECHERCHÉ Comité de la Fête nationale

Le comité de la Fête nationale est activement à la recherche de nouveaux membres. Il a actuellement besoin de personnes volontaires et engagées pour siéger sur le comité organisateur de l'évènement.

Vous êtes dynamique et à la recherche d'un nouveau défi?

Contactez monsieur Vincent Grenier au
450 839-3671, poste 7670.



LOISIRS & CULTURE



**Allez jouer dehors,
soyez actif.
Vivez les plaisirs
d'hiver!**

SPORTS DE GLACE AU PARC AIMÉ-PIETTE

Sentier glacé

De nouveau cet hiver, le sentier glacé est aménagé dans le parc afin de plaire aux amateurs de patin libre.

Patinoires

En plus de la grande patinoire éclairée, et afin de répondre aux besoins des tout-petits qui désirent jouer au hockey, une petite patinoire est aménagée près des terrains de tennis.

Horaire régulier

Lundi au jeudi
17 h à 21 h

Vendredi
17 h à 22 h

Samedi
10 h à 22 h

Dimanche
10 h à 21 h

Horaire de la Semaine de relâche (27 février au 4 mars)

Lundi au dimanche : 10 h à 22 h

**ENDROIT
CHAUFFÉ
POUR
CHAUSSER
LES PATINS
ET ACCÈS
AUX
TOILETTES.**

COMPTOIR DE PRÊT D'ÉQUIPEMENT

Les fins de semaine, au parc Aimé-Piette, dans la bâtisse pour chausser les patins près de la patinoire, il est possible d'emprunter l'équipement durant les heures d'ouverture de la patinoire.

- 7 paires de raquettes pour adultes;
- 3 paires de raquettes pour enfants;
- 3 supports pour apprendre à patiner;
- 2 paires de bâtons de marche;
- 10 tapis luges.

**C'EST
GRATUIT!**
PIÈCE D'IDENTITÉ EXIGÉE



LOISIRS & CULTURE

la Semaine de
relâche

27 février au 4 mars

Pour toute la famille!

Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées!

Inscription du 1^{er} au 20 février

Si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant, le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler l'activité.

| JOURS | ACTIVITÉS | HEURE | COÛTS | LIEUX |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Lundi 27 février | Kin-Ball, match amical Initiation parent/enfant | 18 h à 19 h | Gratuit | Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France |
| | Cardio-folie Entraînement parent/enfant | 9 h à 10 h 10 h 30 à 11 h 30 13 h à 14 h | Gratuit | Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège) |
| | À vos raquettes! | 14 h 30 à 15 h 30 | Gratuit | Parc Aimé-Piette |
| Mardi 28 février | Super Glissades Saint-Jean-de-Matha | 7 h 15 à 17 h 30 | 31,50 \$: 4 à 12 ans 36,50 \$: 13 ans et plus (taxes et transport inclus) | Départ en autobus à 7 h 15 au Centre culturel du Vieux-Collège (50, rue Saint-Jacques). Retour prévu vers 17 h 30 au même endroit. |
| | Bain libre (casque de bain obligatoire) | 9 h à 11 h | 3 \$ / enfant 5 \$ / adulte (15 ans et plus) | Pavillon des sports du Collège Esther-Blondin (101, rue Sainte-Anne) |
| Mercredi 1 ^{er} mars | Ateliers Amis-mots Parent/enfant (18 mois à 5 ans) | 9 h à 10 h 30 | Gratuit Inscription obligatoire Julie Lefèbre 450 439-2669 | Maison du folklore (66, rue Sainte-Anne) |
| | Zumba | 10 h 30 à 12 h 30 | Gratuit | Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège) |
| | Atelier de dessin pour enfants (10 à 17 ans) | 15 h 30 à 18 h | Gratuit | Local 25, Centre culturel Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège) |
| | Badminton (réservez votre terrain) | 18 h à 22 h | Résident : 2 \$ Non résident : 2,50 \$ Taxes en sus - Prix par personne par heure de réservation du terrain | Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège) |

LOISIRS & CULTURE

Semaine de relâche | 27 février au 4 mars

| JOURS | ACTIVITÉS | HEURE | COÛTS | LIEUX |
|--------------------|---------------------------------------------------------------|------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Jeudi 2 mars | Bain libre (casque de bain obligatoire) | 13 h à 15 h | 3 \$ / enfant 5 \$ / adulte (15 ans et plus) | Pavillon des sports du Collège Esther-Blondin (101, rue Sainte-Anne) |
| | Kin-Ball, match amical Initiation parent/enfant | 18 h à 19 h | Gratuit | Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège) |
| Vendredi 3 mars | Projection du film Moana | 13 h à 16 h | Gratuit (Rafrichissements et collations en vente) | Gymnase de l'école Saint-Louis-de-France (4, rue du Collège) |
| Samedi 4 mars | Skiez à planche Ski bus à la Station Val Saint-Côme | 7 h 15 à 17 h 30 | 35 \$: inclus le billet et les frais de transport 10 \$: transport seulement (aller-retour) 27 \$: billet seulement | Départ en autobus à 7 h 15 au Centre culturel du Vieux-Collège (50, rue Saint-Jacques). Retour prévu vers 17 h 30 au même endroit |
| | Heure du conte avec Eveline sous le thème des farfadets | 10 h à 11 h | Gratuit | Bibliothèque municipale Marcel-Dugas (16, rue Maréchal) |
| | Bain libre (casque de bain obligatoire) | 13 h à 14 h | 3 \$ / enfant 5 \$ / adulte (15 ans et plus) | Pavillon des sports du Collège Esther-Blondin (101, rue Sainte-Anne) |
| | Souper-spectacle surprise en plein air | 17 h | Gratuit | Parc Aimé-Piette |

Plaisirs d'hiver

Gratuit, tous les jours au parc Aimé-Piette :
Patinage libre, hockey libre, glissade, raquette, prêt
d'équipements, etc.

**Profitez de la Semaine de relâche pour jouer
dehors en famille!**

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Prêt de livres, de films et de bandes dessinées!
Postes de travail et réseau wi-fi également disponible!
Venez-nous visiter!

Lundi 14 h à 20 h
Mardi 14 h à 18 h

Jeudi 14 h à 20 h
Samedi 10 h à 12 h

LOISIRS & CULTURE

SKIEZ À PLANCHE

Les samedis

» 21 janvier

» 4 février

» 4 mars

» 18 mars



**Ski bus
en direction
de la station
Val Saint-Côme**

35 \$ inclus le billet et les frais de transport

10 \$ transport seulement (prix fixe : aller retour)

27 \$ billet seulement

Vincent Grenier

450 839-3671, poste 7670
loisir@st-jacques.org



LOISIRS & CULTURE

Association de soccer Nouvelle-Acadie **PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR L'ÉTÉ 2017**

8-9 février de 18 h à 20 h

Salle municipale de Saint-Liguori
(750, rue Principale, Saint-Liguori)

15-16 février de 18 h à 20 h

Centre culturel du Vieux-Collège
(50, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques)

Un rabais de 20 \$ vous sera offert si votre enfant est inscrit lors des quatre dates prévues. Après ces dates, vous devrez payer le prix régulier. Nous accordons également un rabais de 50 % sur la 3^e inscription dans une même famille. Le rabais est accordé sur l'inscription la moins chère et il ne s'applique pas pour le senior.

Lors des inscriptions, vous devez :

- Faire essayer l'uniforme à votre enfant
- Apporter la carte d'assurance maladie
- Payer par chèque

| | |
|------------------|--------|
| Micro soccer : | 110 \$ |
| 5 X 5 (U7-U8) : | 160 \$ |
| 7 X 7 (U9-U10) : | 170 \$ |

| | |
|-----------------------|--------|
| 9 X 9 (U11-U12) : | 185 \$ |
| 11 X 11 (U13 à U18) : | 215 \$ |
| Senior : | 235 \$ |

Veillez prendre note que le classement de votre enfant se fait selon son année de naissance.

| | | |
|-------------------|------------|-----------------|
| Micro : 2012-2011 | U10 : 2007 | U14 : 2004-2003 |
| U8 : 2010-2009 | U11 : 2006 | U16 : 2002-2001 |
| U9 : 2008 | U12 : 2005 | U18 : 2000-1999 |

Si votre enfant porte des lunettes pour la vue, il devra obligatoirement porter des lunettes sportives conçues pour la pratique des sports.

**Chaque année, le succès de notre saison dépend des bénévoles qui s'impliquent auprès du club.
LES JEUNES ONT BESOIN DE VOUS!**

ARBITRES RECHERCHÉS

Si vous êtes âgés de 14 ans et plus et que vous vous sentez arbitre, contactez Nancy Pepin
nancypepin21@gmail.com

ENTRAINEURS RECHERCHÉS

Si vous aimez le soccer et avez envie de vous impliquer, contactez André Pellerin
andrepellerin79@hotmail.com

LOISIRS & CULTURE

Les Journées de la persévérance scolaire 2017

Par ses efforts et ses accomplissements, l'élève est le premier héros de sa propre persévérance!

Autour de lui, parents, enseignants, proches, intervenants, professionnels, directions d'école, gens d'affaires, élus, jouent un rôle dans sa persévérance scolaire et sont, ou peuvent devenir, des héros de sa persévérance scolaire, comme de celle de tous les jeunes dans leur communauté.



Du 13 au 17 février 2017, célébrons et remercions nos héros, soulignons leurs accomplissements, partageons leurs histoires. Leurs actions sauront assurément en inspirer d'autres à devenir eux aussi des héros de la persévérance scolaire!

Un « Mur des héros de la persévérance » sera affiché à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas! Venez affichez vos héros, enfants comme adultes! Partagez les noms et les histoires de vos héros!

**FORMATION
PROFESSIONNELLE**
Automne 2017

DATE LIMITE 24 FÉVRIER

Plus de **25** PROGRAMMES offerts

DEP | ASP
centre multiservice.ca

Centre multiservice des Samares



Bibliothèque

Marcel-Dugas

Bienvenue à la bibliothèque Marcel-Dugas!

HORAIRE | Lundi 14 h à 20 h | Jeudi 14 h à 20 h
Mardi 14 h à 18 h | Samedi 10 h à 12 h



Exposition des dessins de Daniel Lamarre et ses élèves

Du 13 février au 12 mars pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque

Venez admirer des œuvres représentant des portraits et des dessins d'animaux reproduits par 14 résidents de Saint-Jacques et de la région de Lanaudière : Monique Lacroix, Gaétane Lachapelle, Marie-Claude Figeys, France Trudel, Sylvie Bolduc, Stella Chevrette, Jeannot Guilbault, Julie St-Jean, Josée Boucher, Micheline Perreault, Andrée Sicard, Pierre Arsenault, Katia Rousseau, Daniel Lamarre.

Heure du conte avec Eveline

Samedi 4 février à 10 h

Venez vous laisser transporter dans l'univers d'Eveline et faire un beau coloriage!



Soirée *Coups de cœur*

Il nous fera plaisir de vous accueillir à la bibliothèque le **mercredi 22 février à 19 h** pour partager vos coups de cœur littéraires.



Passion lecture

NOUVEAUTÉS ROMANS :

- Si loin des siens de Tamara McKinley
- La chimiste de Stephenie Meyer
- La main de Dieu de Philip Kerr
- L'espionne de Paulo Coelho

NOUVEAUTÉS DOCUMENTAIRES :

- Les bateaux-phares du Saint-Laurent
- Sans consentement de Jon Krakauer
- L'odyssée des illusions
- La voix de mon père
- Bâtisseurs d'Amérique
- Instinct de Survie



VOS ORGANISMES



CONFÉRENCE SUR L'IMPORTANCE DU RIRE

Le Groupe d'entraide et d'amitié Saint-Jacques vous invite le **lundi 13 février** à une conférence sur l'importance du rire.

Animée par Lisette Boivin du CAB Montcalm, la conférence est au coût de 5 \$ par personne. Une pause collation vous sera offerte.

Lieu : Sous-sol de l'église

Heure : 13 h 30

Inscription : Lise B. Gagnon 450 839-3378

ATELIER D'INFORMATION POUR LES AIDANTS

Vous êtes responsable d'un proche qui vit en hébergement? Vous partagez le quotidien d'une personne âgée ou d'une personne handicapée? Vous voyez à l'organisation de vie d'une personne en perte d'autonomie? Cette rencontre d'information est pour vous!

Voici un atelier gratuit sur les services offerts par le CLSC et en soutien à domicile; le rôle du travailleur social et des professionnels du CLSC et le processus d'hébergement.

Atelier gratuit animé par Adéline Besner.

Date : Le mercredi 22 février

Heure : 19 h à 20 h 30

Lieu : Au Centre d'Action Bénévole de Montcalm situé au 27, rue Saint-Louis à Saint-Esprit.

Inscription : Inscription obligatoire au 450 839-3118, poste 224

Transport disponible (6 \$) et service de surveillance gratuit pour la personne aidée à votre domicile ou sur place (faire la demande lors de votre inscription).

ACCOMPAGNEMENT - TRANSPORT RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Le Centre d'Action Bénévole de Montcalm est à la recherche de bénévoles accompagnateurs pour les transports médicaux et légaux. Le bénévole doit avoir un permis valide, un véhicule en ordre et doit demeurer dans la MRC de Montcalm.

Frais de kilométrage remboursés.

Transport offert selon vos disponibilités.

Communiquez avec France Laporte au 450 839-3118, poste 224 / 1 888 839-3440, poste 224

VOS ORGANISMES



SHÉNA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

21 février à 19 h pour les membres seulement
Assemblée générale annuelle.

Conférence pour tous dès 20 h 15

Ta médecine est dans ton jardin avec Marie-Claudine De Pairon, herboriste.

Peut-être ne le saviez-vous pas, mais vous avez un trésor dans vos jardins, plates-bandes et pelouses! Dans cette conférence supportée par une projection photo, vous en apprendrez plus sur les propriétés médicinales de quelques plantes potagères, ornementales, aromatiques et même celles qualifiées de « mauvaises herbes ». Vous aurez également un aperçu sur les principes de base pour récolter, sécher et transformer ces plantes. Quelques plantes qui seront présentées : thym, romarin, chou, mauve musquée, pissenlit, bardane, molène, échinacée, plantain et plus encore!

L'entrée est gratuite pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres.

Le tout aura lieu à la salle du Centre culturel du Vieux-Collège située au 50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques.

INFORMATION :

Jeanne d'Arc Patenaude | 450 759-6907

Vous pouvez consulter notre page Internet sur le site de la Municipalité au www.st-jacques.org sous l'onglet répertoire des organismes. Suzie Bonin



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière

Nous vous attendons en grand nombre!

- > Vendredi 10 février à 7 h 30 : Super Bingo
- > Mardi 14 février : Dîner de la Saint-Valentin
- > Jeudi 23 février : Cours et soirée de danse
- > Mercredi 8 mars : « Spécial Whist » et partie de carte
- > Lundi 13 mars : Voyage à l'Oratoire Saint-Joseph en après-midi et souper sur le chemin du retour
- > Dimanche 19 mars : Spectacles Les Dames de cœur au cabaret du casino de Montréal avec France Castel, Claudette Dion et Marie-Denise Pelletier, suivi de quelques visites de Montréal, 375^e souper et retour en autobus.

INFORMATION :

Roger 450 839-6986 | Denise 450 839-2132

INFORMATION



RAPPEL | NEIGE ET GLACE

Afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens et visiteurs de Saint-Jacques, il est primordial d'être vigilant en période hivernale et de déneiger la couverture de votre résidence. Les risques de chute de neige en bordure de la route sont accrus, particulièrement en période de dégel. **Règlement de construction n° 57-2001, chapitre 4, article 4.8.**

Il est défendu à tout locataire ou tout propriétaire de même qu'à toute personne qui a charge d'un édifice, de laisser accumuler de la neige ou de la glace sur un édifice lorsque cette neige ou cette glace peut devenir source de danger. En vertu du règlement n° 57-2001, la Municipalité de Saint-Jacques prendra les dispositions nécessaires à toute personne qui contrevient audit règlement.

RAPPEL | TEMPÊTE HIVERNALE

Lors d'une journée de tempête hivernale, il est fortement recommandé de placer votre bac roulant en bordure de rue le matin même de la collecte. **Il est de votre responsabilité d'assurer un déneigement adéquat et de permettre un accès facile pour les éboueurs.**

Cette façon de faire a pour but de diminuer les risques de renversement de votre bac par les déneigeurs, d'éviter les bris et surtout de faire en sorte que vos matières résiduelles soient collectées.

DES QUESTIONS? 1 800 781-8111, poste 228 | www.ebiqc.com

STATIONNEMENT D'HIVER

En vertu du Règlement numéro 001-2016, la Municipalité de Saint-Jacques a autorisé la Sûreté du Québec à appliquer le règlement concernant le stationnement.

ARTICLE 23 : STATIONNEMENT D'HIVER

Il est **interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics entre 23 h et 7 h du 1^{er} novembre au 15 avril** inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

En vertu du règlement no 001-2016, la Municipalité de Saint-Jacques prendra les dispositions nécessaires à toute personne qui contrevient audit règlement.

SOYONS ÉCORESPONSABLES

Le Service des travaux publics de la Municipalité de Saint-Jacques tient à rappeler qu'il est DÉFENDU de **déverser des produits et des déchets dans les lavabos ou les toilettes** au risque d'engorger et d'occasionner des bris au réseau d'égout.

Le Règlement 44-2000 présente la liste complète des matières dont le rejet est interdit en tout temps dans les réseaux d'égout unitaire ou sanitaire.

DOIVENT ÊTRE JETÉS AUX ORDURES :

Tous chiffons, lingettes à nettoyer, essuie-tout, serviettes et tampons hygiéniques, bandages, tampons à récurer, cure-oreilles, charpies de sècheuses et tout autres déchets solides susceptibles d'obstruer l'écoulement des eaux ou nuire au fonctionnement propre de chacune des parties du réseau d'égout et de l'usine de traitement des eaux usées. Il est également interdit d'y jeter des déchets industriels, des matières explosives ou inflammables ainsi que des substances contenant des antibiotiques, médicaments, biocide ou autres, cela pourraient engendrer des problèmes écologiques.

Rappelez-vous qu'en rejetant ces produits dans les égouts, c'est comme si vous les déposiez vous-même dans nos cours d'eau.

JANVIER

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

FÉVRIER

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | | | | |

MARS

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

AVRIL

| D | L | M | M | J | V | S |
|-------|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23/30 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |

MAI

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

JUIN

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

JUILLET

| D | L | M | M | J | V | S |
|-------|-------|----|----|----|----|----|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23/30 | 24/31 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |

AOÛT

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

SEPTEMBRE

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

OCTOBRE

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | | | | |

NOVEMBRE

| D | L | M | M | J | V | S |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | | |

DÉCEMBRE

| D | L | M | M | J | V | S |
|-------|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24/31 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

Collecte des matières recyclables (bac bleu)

Collecte spéciale de feuilles et gazon

Collecte de sapins naturels

Collecte des matières organiques (bac brun)

Collecte des encombrants

Jour de collecte des RDD (20 mai)

Collecte des ordures ménagères

Vente-débaras (20 au 22 mai)

Congés fériés

